

Lancement d'un AMI pour optimiser l'expérience client des voyageurs en France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, Atout France lance, sous l'égide d'Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à soutenir les projets innovants pour optimiser et fluidifier l'expérience des voyageurs sur le territoire français.

L'AMI lancé par Atout France, dans le cadre du plan Destination France, a un objectif principal : identifier et soutenir des projets et initiatives qui ont vocation à renforcer la qualité de l'expérience et la satisfaction des touristes français et internationaux qui participeront aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Afin d'assurer un parcours des plus fluides à tout voyageur, des solutions répondant à divers besoins pourront être soutenues. Il pourra s'agir, notamment :

- De la création de nouveaux services online ou offline à disposition des visiteurs : bagagerie, facilités de réservation, mobilités, stationnements, gestion des flux et affluence au sein des lieux touristiques, etc.
- Du déploiement d'outils d'évaluation de la satisfaction des visiteurs : analyse des points de rupture, évaluation des irritants et des facteurs de forte satisfaction, etc.

Les lauréats pourront bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à 200 000 €, dans le respect du régime d'aide de minimis, en fonction de la qualité des projets soumis et de leur caractère structurant pour une filière ou un territoire.

Les projets proposés devront :

- porter sur au moins deux des quatre phases de l'expérience touristique : la phase d'inspiration, la phase de

préparation (prise de décision et de réservation), la phase de séjour et la phase post-séjour (partage de l'expérience et recommandations notamment).
- être opérationnels d'ici juin 2024.

Start-ups, PME et ETI, acteurs territoriaux et association, seuls ou sous forme de consortium, sont invités à candidater !

? Olivia Grégoire déclare : « *La France accueillera pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques près de 16 millions de touristes. La première impression est souvent celle qui reste et c'est pourquoi, de leur arrivée sur le tarmac ou en gare jusqu'à leur départ, tout doit être mis en place pour faciliter le séjour des touristes et le rendre le plus agréable possible. C'est pour cela que nous souhaitons soutenir des projets innovants en capacité de répondre à cet objectif. Nos collectivités, nos entreprises et start-up du tourisme ne manquent pas d'idées pour répondre toujours mieux aux attentes des voyageurs. Elles sauront, j'en suis sûre, nous le montrer une nouvelle fois à travers cet appel à manifestation d'intérêt.* »

? **Retrouvez toutes les modalités de candidature à cet A.M.I** : https://www.atout-france.fr/content/parcours-client-special-grands-evenements